

## Repères de progressivité des apprentissages cycle 3 EMC

### Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

#### Objectifs de formation

1. **Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.**
2. **Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.**

	<b>Approche commune progressive (tous niveaux)</b>	<b>CM1/CM2</b>	<b>6<sup>ème</sup></b>
1/a- Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue	<b>Approche de l'argumentation et de ses règles. Les critères du jugement moral (le bien et le mal – le juste et l'injuste)</b>	<b>Les règles de la discussion en groupe ( écoute – respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...)</b>	<b>Initiation au débat démocratique.</b>
1/b- Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres		<b>Les préjugés et les stéréotypes ( racisme - sexisme )</b>	<b>Les préjugés et les stéréotypes (distinction racisme / xénophobie - antisémitisme – sexisme - )</b>
1/c- Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.	<b>Charte de la laïcité</b>		<b>Distinction entre croyances – opinions et faits.</b>
1/d- Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.	<b>Responsabilisation à l'usage du numérique en lien avec la charte d'usage des Tuic.</b>		<b>Jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias.</b>
2/- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.		<b>La notion de bien commun dans la classe, dans l'école et la société.</b>	<b>La notion de bien commun au collège et dans la commune.</b>

